

## EMPLOYEURS, REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CSE, SALARIÉS



**Le saviez-vous ?**

Un accident du travail mortel survient tous les 15 jours en région Centre-Val de Loire



**Le PRST 4 met à disposition des outils et vous accompagne dans vos actions pour :**

- Prévenir les risques professionnels
- Réduire le nombre d'accidents graves et mortels
- Faciliter le maintien en emploi des salariés fragilisés

L'État, les organismes de prévention et les partenaires sociaux se mobilisent à vos côtés



Consultez le Plan régional santé au travail 2021-2025.

Contactez l'organisme de prévention le plus proche de votre entreprise.

